Trivalis

ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS



RAPPORT ANNUEL 2024

Sur le prix et la qualité du service public
de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



2024 s'est affirmée comme une année combinant à la fois, une continuité dans l'évolution des performances de la Vendée, mais aussi, celle des choix engageants pour l'avenir du syndicat.

La continuité des performances s'exprime par la baisse du tonnage des ordures ménagères résiduelles (OMR), dont la moyenne départementale atteint 124 kg/an/hab. en 2024 alors qu'elle était de 131 kg/an/hab. en 2023. Une baisse de 7 kg par habitant en une seule année reste à la fois une très bonne nouvelle mais aussi un bel indicateur de la conscience citoyenne et environnementale des vendéens.

Avec une production globale de 102 000 tonnes d'OMR en 2024, nous pouvons objectivement espérer descendre sous la barre symbolique des 100 000 tonnes avant la fin du mandat, en 2026.

Parallèlement en 2024, Trivalis a pris plusieurs décisions et orientations qui vont permettre d'améliorer les conditions de valorisation des déchets en Vendée pour les années futures.

D'abord, en mars 2024, la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de la Construction et du Bâtiment (PMCB) s'est mise en place sur l'ensemble des 65 déchèteries vendéennes, puis en juin, le tri en bennes multi-matériaux s'est généralisé sur celles-ci. Ce choix porté par le syndicat en 2023, avec l'aval des collectivités adhérentes, a permis, la mise en place de consignes similaires sur l'ensemble des déchèteries, la limitation des coûts de prise en charge financière de certaines bennes affectées à la REP et enfin la baisse des ultimes par un meilleur tri.

Ensuite, le marché de modernisation de Vendée Tri a été validé en octobre 2024. Le syndicat a retenu la société SEPUR comme mandataire des opérations de conception et d'exploitation pendant 6 ans. À compter du 1er juillet 2025, le process de tri va être totalement remplacé. Le dispositif de tri neuf sera conçu par la société française AKTID. Il permettra non seulement de meilleures performances grâce à des machines modernisées mais également l'augmentation des capacités de tri des emballages en passant à 50 000 tonnes/an. Cette meilleure disponibilité permettra d'anticiper les perspectives d'évolution des 42 000 tonnes aujourd'hui traitées. Pendant les 10 mois de travaux, les tonnages vendéens seront acheminés vers d'autres centres de tri.

Enfin, l'unité de production de Combustible Solides de Récupération (CSR) de Trivalandes a été réceptionnée en décembre 2024. Cette unité va permettre de produire annuellement environ 15 000 tonnes de CSR. Ce produit est utilisé dans des chaudières industrielles comme celle Piveteau-bois, aux Essarts-en-Bocage. La production de CSR va permettre d'écarter 20 000 tonnes de déchets par an de l'enfouissement.

L'année 2025 s'annonce encore très innovante et volontaire pour notre syndicat. Elle sera aussi la dernière du mandat, l'occasion de vous faire un bilan de ces 5 dernières années, dans notre prochain rapport d'activités.

Damien Grasset,

Président de Trivalis

Maire de Montréverd

Vice-Président de Terres de Montaigu Communauté d'Agglomération

Conception : Trivalis | Crédits photos : Trivalis et Maël Gonnet (p7) | Document imprimé sur papier 100 % recyclé | Juin 2025

SOMMAIRE

4 > LA PRÉSENTATION DU SYNDICAT

6 > LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

8 > TRIVALIS 2030 : VERS LES RESSOURCES DE DEMAIN

10 > LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

12 > LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

14 > LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

15 > LA BIODIVERSITÉ

16 > LES EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE ET BIODÉCHETS

18 > LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES

20 > LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

21 > LE BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS

22 > LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

26 > LES INDICATEURS DE SUIVI



LA PRÉSENTATION DU SYNDICAT

CHIFFRES CLÉS

822 711
habitants *

6 720 km²
de superficie

17 collectivités
en charge de la collecte,
adhérentes à Trivalis



*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Syndicat départemental d'études à sa création en 1997, Trivalis s'est transformé en 2003 en un syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Vendée.
Le syndicat gère le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés des 255 communes vendéennes via ses 17 collectivités adhérentes. Ces collectivités assurent la collecte des déchets (ordures ménagères, emballages, papiers, verre et déchets de déchèteries) de leurs usagers.

Trivalis s'appuie sur ses différents équipements de transfert et de traitement, en application de la réglementation, pour assurer le transport des déchets, leur valorisation ou leur élimination.
Depuis 20 ans, l'ampleur départementale et l'action multi-partenariales de Trivalis en font un acteur majeur du développement durable en Vendée.

Le syndicat départemental emploie 44 agents permanents.

LE COMITÉ SYNDICAL

. 17 collectivités membres
. 68 élus délégués titulaires
et 68 élus délégués suppléants
. 4 réunions en 2024

LE BUREAU

. 11 membres
. 11 réunions en 2024

LES COMMISSIONS

. Finances et gestion
. Technique
. Administration générale, contentieux et veille juridique
. Communication, animation et prévention
. Innovation, CSR et énergie
. Relations avec les collectivités et les partenaires



LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS DU BUREAU DE TRIVALIS



Damien Grasset
Président de Trivalis
Président de la Commission Communication, animation et prévention



Guy Plissonneau
1er Vice-Président
Président de la Commission Finances et gestion



Anne Aubin-Sicard
2ème Vice-Présidente
Présidente de la Commission Administration générale, contentieux et veille juridique



Patrice Pageaud
3ème Vice-Président
Président de la Commission Technique



Pierre Careil
4ème Vice-Président
Commission Relations avec les collectivités et les partenaires



Stéphane Bouillaud
5ème Vice-Président
Commission Innovation, CSR et énergie



Yannick Soulard
6ème Vice-Président
Commission Administration générale, contentieux et veille juridique



Yoann Grall
7ème Vice-Président
Commission Communication, animation et prévention



Frédéric Fouquet
8ème Vice-Président
Commission Technique



Lionel Gazeau
9ème Vice-Président
Commission Technique



Noël Verdon
10ème Vice-Président
Commission Technique



Christophe Hogard
11ème Vice-Président
Commission technique

LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les équipements publics du syndicat



CENTRE DE TRI

	Exploitant	Déchets réceptionnés
VENDÉE TRI La Ferrière	Coved	36 955 t



CENTRES DE TRANSFERT

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Angles	Bati recyclage	5 850 t
Château-d'Olonne	Urbaser	15 138 t
Foussais-Payré	Bati Recyclage	4 404 t
L'Ile d'Yeu	Suez	4 365 t
Givrand	Véolia Propreté	28 493 t
La Barre-de-Monts	Véolia Propreté	14 896 t
La Boissière-de-Montaigu	Brangeon	19 464 t
La Ferrière	Coved	26 890 t
La Guérinière	Véolia Propreté	8 831 t
Mouzeuil-Saint-Martin	Bati Recyclage	17 669 t
Saint-Prouant	Brangeon	20 438 t



UVÉOR

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Trivalandes Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	49 428 t
Trivalonne Château d'Olonne	Urbaser	32 455 t



UNITÉ DE PRODUCTION DE CSR

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Trivalandes Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	38 221 t



INSTALLATIONS DE STOCKAGE

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Tallud-Saint-Gemme	Bati Recyclage	22 913 t
Les Pineaux	Bati Recyclage	11 947 t
Sainte-Flaive-des-Loups	Bati Recyclage	24 762 t
Saint-Christophe-du-Ligneron	Véolia Propreté	26 899 t
Longèves	Bati Recyclage	3 740 t



PLATEFORMES DE COMPOSTAGE INDUSTRIELLES

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Foussais-Payré	Bati Recyclage	1 541 t
Givrand	Véolia Propreté	6 961 t
La Guérinière	Véolia Propreté	4 976 t



PLATEFORMES DE COMPOSTAGE DE QUARTIER

	Exploitant	Déchets réceptionnés
Dompierre-sur-Yon	Valdéfis	45 t
Grosbreuil	Valdéfis	19 t
Les Clouzeaux	Valdéfis	9 t
Saint-Philbert-de-Bouaine	Valdéfis	35 t



Les autres équipements (hors Trivalis)

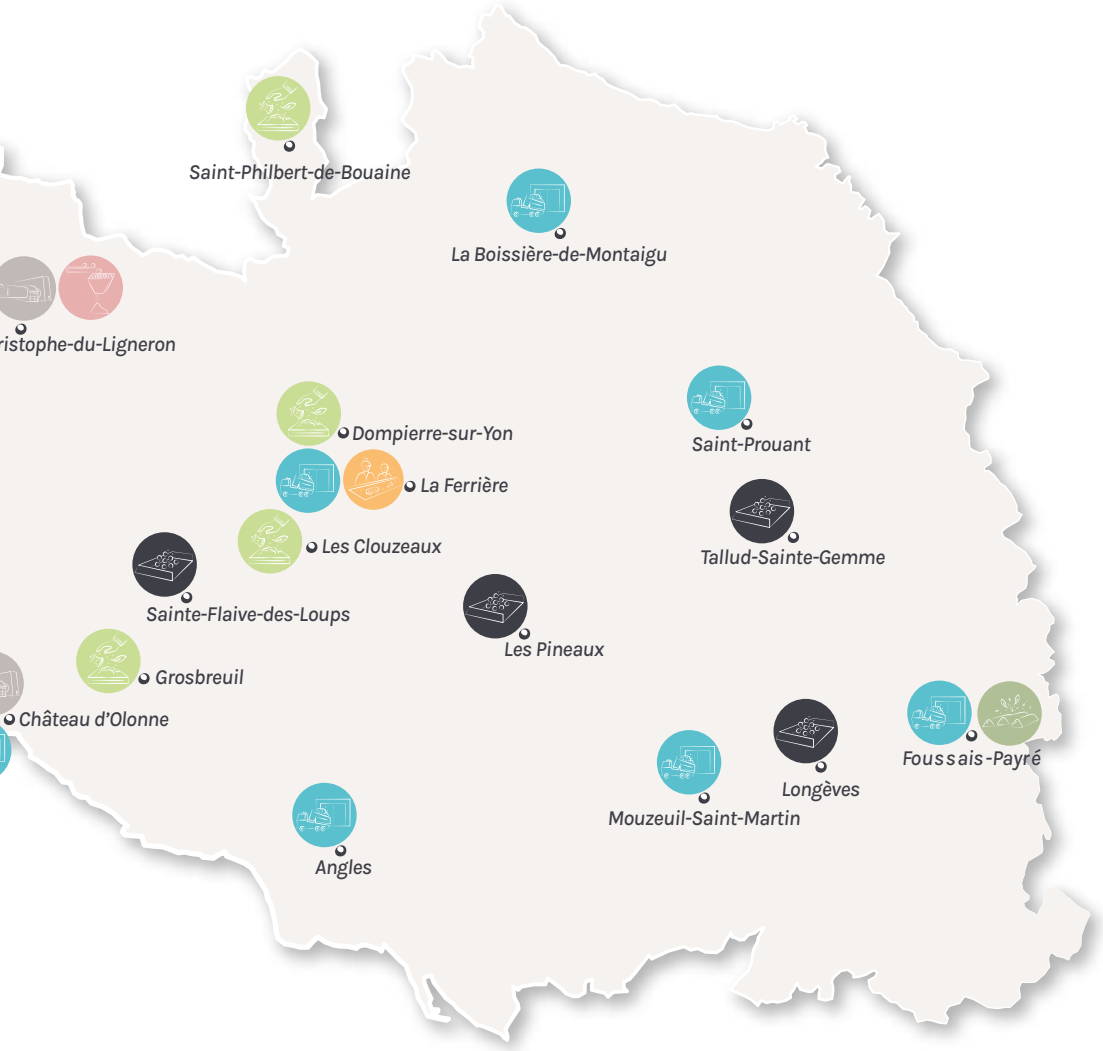



COMPOSTAGE COLLECTIF

170 équipements de compostage

mis en place depuis 2010

dans des établissements scolaires, au sein de quartiers ou en bas d'immeuble, en EHPAD ou dans des campings



COMPOSTAGE INDIVIDUEL

13 256 composteurs distribués en 2024

161 551 composteurs distribués depuis 2004

soit un taux d'équipement des foyers de 50 %



DÉCHÈTERIES

Un réseau de **65 déchèteries** sur le territoire dont 33 équipées d'une zone de réemploi



RECYCLERIES

Un réseau de **15 recycleries** sur le département de la Vendée

TRIVALIS 2030 : vers les ressources de demain



En 2022, le syndicat a engagé une réflexion stratégique sur son activité de traitement des déchets pour répondre aux enjeux de notre société. Accompagné du cabinet de conseils Nepsio, Trivalis a défini en 2023 son plan d'actions « Trivalis 2030, vers les ressources de demain en Vendée ».

Pour les sept années à venir, le syndicat se donne trois objectifs :

- Accompagner les évolutions et les attentes sociétales (préservation de l'environnement, développement de l'économie circulaire, production d'énergie locale,...)
- Renforcer ses moyens d'actions
- Développer les services pour les collectivités adhérentes, les usagers et l'ensemble des acteurs du territoire vendéen en conservant une longueur d'avance.

Cette ambition s'inscrit dans une exigence : diminuer l'empreinte carbone des activités du syndicat par une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, une décarbonation des déplacements, une sobriété énergétique couplée à une production d'énergies renouvelables.

Pour répondre à ses objectifs, le syndicat se donne 7 ans pour mettre en place 10 actions.

01. RÉDUIRE l'impact carbone de Trivalis et de ses collectivités adhérentes

02. CONTRIBUER activement au développement des énergies renouvelables sur le territoire

03. DÉMULTIPLIER les actions de prévention et de communication

04. SYSTÉMATISER le double tri humain et mécanique

05. PLACER l'innovation au coeur de l'action

06. VALORISER davantage les matières collectées

07. STRUCTURER une filière de traitement des biodéchets

08. DÉVELOPPER les conseils auprès des collectivités adhérentes

09. RENFORCER la veille et la R&D

10. ENGAGER de nouveaux partenariats

Exemples d'actions mises en place en 2024



DES PETITS-DÉJEUNERS THÉMATIQUES POUR ÉCHANGER SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Organisés dans le cadre de Trivalis 2030, les petits-déjeuners thématiques sont nés de la volonté de réfléchir et d'échanger sur les enjeux futurs liés au traitement des déchets. En 2024, Trivalis a organisé deux rencontres. La 1ère en juillet, sur le sujet de la décarbonation des transports a été l'occasion de mettre en valeur l'engagement de Trivalis dans sa démarche de décarbonation de ses activités. Ainsi, depuis le 1er janvier 2024, les 10 gros-porteurs qui assurent les trajets depuis les centres de transfert du syndicat vers ses équipements de traitement sont 100% décarbonés (flotte composée de camions bio GNV et d'un porteur électrique).

La 2nde rencontre, organisée en décembre 2024, a été consacrée à la mise en place du tri à la source des biodéchets avec le partage de retours d'expériences de différents acteurs, publics et privés. Destinés aux élus et techniciens des collectivités adhérentes ainsi qu'aux partenaires du syndicat, ces rendez-vous visent à anticiper les défis environnementaux et sociétaux liés au traitement des déchets, à promouvoir de nouvelles pratiques responsables et durables, à renforcer les partenariats entre les différents acteurs et également à mettre en lumière les actions concrètes du syndicat et les évolutions prévues dans le cadre du plan stratégique 2030.



CONVENTION DE PARTENARIAT TRIVALIS/SYDEV/VENDÉE EAU POUR LE LIBAN

Dans la continuité du projet SOCLE* porté par la Région Pays de la Loire, les 3 syndicats départementaux, le SyDEV, Vendée Eau et Trivalis ont souhaité s'engager pour soutenir la réalisation concrète d'actions identifiées sur le territoire libanais, en appui des municipalités locales, dans le domaine de l'économie circulaire, de l'amélioration de la gestion des déchets, de l'amélioration de la gestion de l'eau et du développement des énergies renouvelables. Une convention de partenariat a été signée en avril 2024 pour travailler conjointement à la réalisation de ces actions de coopération décentralisée sur le territoire Libanais en associant les trois domaines de compétence. Pour mener à bien ces actions, les syndicats se sont associés à l'ALMEE (Association Libanaise pour la Maîtrise de l'Énergie et pour l'Environnement). Ce partenaire va identifier des projets, établir le lien avec les municipalités et réaliser des études d'opportunité ou de préfaisabilité techniques et financières des projets.

**Soutien Opérationnel aux Collectivités Libanaises locales pour l'Environnement*

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS



FÉVRIER

UNE DÉLÉGATION DU LIBAN DÉCOUVRE LA GESTION DES BIODÉCHETS EN VENDÉE

Dans le cadre du projet SOCLE* porté par la Région des Pays de la Loire et dont Trivalis est partenaire, le syndicat apporte son expertise et son soutien technique à plusieurs communes Libanaises pour la mise en place de projets de valorisation de déchets, notamment autour des biodéchets. C'est dans ce contexte que le Président de Trivalis a reçu en février une délégation de la commune d'Araya, au Liban, pour leur faire découvrir comment les biodéchets étaient traités en Vendée, et plus particulièrement sur la commune de Rocheservière, 1ère commune de Vendée à avoir équipé de composteurs l'ensemble de ses logements collectifs. La commune d'Araya souhaite mettre en œuvre un programme de gestion de proximité des biodéchets. Ainsi, conjointement avec l'ALMEE et la Mairie d'Araya, Trivalis va accompagner dans les prochaines années ce projet, de la phase diagnostic terrain, mise en œuvre et suivi de l'installation des solutions de compostage.

Soutien Opérationnel aux Collectivités Libanaises locales pour l'Environnement



AVRIL

TRIVALIS ET LA CHAMBRE DE MÉTIERS RENFORCENT LEUR PARTENARIAT

Trivalis et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Vendée ont signé un nouveau partenariat, en avril 2024, pour accompagner les artisans du département dans leur changement de pratiques en les sensibilisant et en les informant sur les thématiques d'économie circulaire et de réduction des déchets. Le but de cette association est également de rappeler la réglementation en vigueur, donner les clés pour passer aux emballages réemployables ou encore proposer des outils pour valoriser les biodéchets, tels sont les grands messages que les deux acteurs souhaitent porter auprès des artisans vendéens. Promouvoir la réparation et le réemploi auprès du grand public est aussi une cause commune aux deux partenaires. Trivalis et la CMA Vendée étaient présents à la 1ère édition des Créateurs en Fête à La Roche-sur-Yon, le 14 avril, avec un stand commun pour parler réparation et achat de seconde main, en lien avec les recycleries vendéennes.



JUIN

QUATRE ACTEURS PUBLICS LANCENT LE MÉDIA VENDÉE TRANSITIONS

Trivalis, le SYDEV, Vendée Eau et le Département de la Vendée, engagés respectivement dans les domaines des déchets, de l'énergie, de l'eau et de la biodiversité, lancent Vendée Transitions. Ce média propose aux Vendéens, sur son site internet et ses comptes réseaux sociaux (Facebook et Instagram), des solutions concrètes et locales pour comprendre la transition écologique, consommer durable, habiter et se déplacer autrement. Il met également en lumière les initiatives positives portées par des associations, particuliers, acteurs publics et entreprises en faveur de la préservation de l'environnement.

Rendez-vous sur

vendee-transitions.fr

Vendée Transitions



JUIN

DE NOUVELLES CONSIGNES DE TRI EN DÉCHÈTERIE

La loi AGEC de février 2020 prévoit de créer de nombreuses filières à Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) entre 2021 et 2025 pour trier et valoriser toujours plus de déchets. Concernant les déchets liés aux Produits et Matériaux de Construction pour le Bâtiment (PMCB), Trivalis a été l'une des premières collectivités en France à signer une convention avec l'organisme coordonnateur l'OCAB pour la pris en charge de ces déchets, à partir du 1er janvier 2024, et pour le compte de ses 17 collectivités adhérentes. De janvier à mai, un travail préparatoire a été mené pour organiser la mise en place de la REP avec notamment la formation des agents valoristes. Le 1er juin 2024 marque le démarrage opérationnel dans l'ensemble des déchèteries du département. Désormais, le tri se fait selon la matière du déchet et non plus selon sa typologie. Par exemple, un volet en bois peint qui se triait auparavant dans la benne déchets ultimes, se trie maintenant dans la benne bois. Ces changements ont permis de simplifier les consignes de tri, d'améliorer la valorisation des déchets et d'économiser sur les coûts de traitement, les Eco-organismes prenant en charge désormais ce coût pour les plastiques, le bois et le plâtre, notamment.

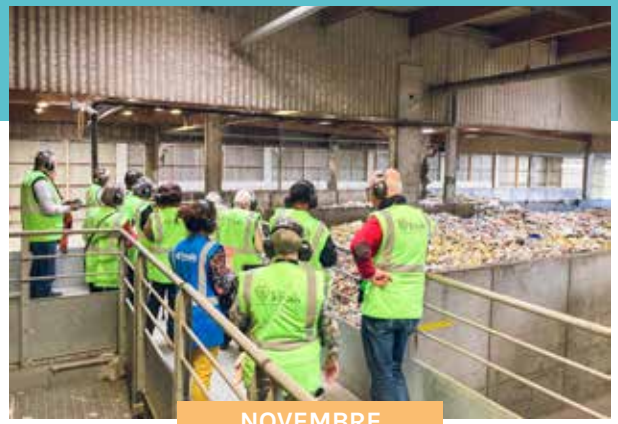

NOVEMBRE

PORTES OUVERTES DU CENTRE DE TRI DÉPARTEMENTAL

Comme chaque année, à l'occasion de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, Trivalis a ouvert les portes du centre de tri départemental VENDÉE TRI, au grand public et a accueilli 140 personnes, du 16 au 23 novembre 2024. L'occasion pour les petits, comme pour les grands, de découvrir les coulisses du traitement des emballages en Vendée. À travers un circuit pédagogique dédié, les visiteurs commencent par découvrir le parcours des déchets d'emballages depuis le domicile et jusqu'à leur arrivée au centre de tri. Puis ils se rendent vers le grand espace pédagogique et ludique : films d'animation, vidéos 3D, animations virtuelles et immersion dans l'usine, permettent aux visiteurs de mieux comprendre ce parcours et l'importance du geste de tri.



NOVEMBRE

TRIVALIS PARTENAIRE DU VENDÉE GLOBE

Trivalis a signé une convention de partenariat avec la SAEM Vendée Globe afin d'accompagner la gestion des déchets sur cet événement d'envergure, du 19 octobre au 10 novembre 2024. Dans ce cadre, une brigade verte, composée de bénévoles, a été formée pour bien orienter le geste de tri des visiteurs sur 2 tables de tri, et ensuite procéder au sur-tri des emballages pour assurer une bonne qualité de tri. Les agents de Trivalis étaient présents avec le vélo-cargo sur le village les week-ends et ont sensibilisé 2 660 visiteurs, soit une moyenne de 240 par jour. Les animateurs ont pu échanger avec les visiteurs sur les gestes de tri en Vendée et les alternatives au jetable. Les enfants ont, quant à eux, été sensibilisés aux déchets retrouvés sur les plages.

LES ACTIONS DE SENSIBILISATION







POURSUITE DU DÉPLOIEMENT DU RÉEMPLOI DES EMBALLAGES

Depuis 2022, Trivalis œuvre au déploiement du réemploi des emballages auprès des consommateurs vendéens. En 2024, Trivalis poursuit son engagement à travers de nouvelles actions.

Soutenu par Citéo et la CCI, accompagné de la FVHPA et des Boîtes Nomades, Trivalis a expérimenté une offre de boîtes à pizza réemployables dans deux campings du littoral : La Prairie à Saint-Jean-de-Monts et Les Marsouins à Brétignolles-sur-Mer. Ce test sur les deux mois d'été a eu un véritable succès. Très apprécié par les vacanciers, ce système a surtout permis d'éviter la production de déchets de près de 1 500 boîtes à pizza en carton jetables.

Par ailleurs, dans le cadre de son dispositif Le Tri est de la fête, Trivalis propose depuis plusieurs années un service de location de gobelets réemployables pour les organisateurs d'évènements en Vendée. Afin de limiter toujours plus les emballages à usage unique lors des événements, le syndicat a souhaité compléter son offre avec des contenants alimentaires réemployables. Grâce au soutien financier de Citéo et d'Adelphe, le syndicat a acquis un parc de 5 000 contenants (petits et grands bols en plastique rigide). Ces contenants ont été testés lors de 4 événements, d'août à novembre 2024 (tournoi sportif, randonnée, vide grenier et repas), avant d'envisager un déploiement de plus grande ampleur. Les avis des utilisateurs sont tous unanimes, en comparaison à de la vaisselle jetable, les contenants testés sont plus solides, plus faciles à utiliser, et surtout, ne génèrent pas de déchet. Cette expérimentation a permis au syndicat d'avoir les clés afin d'envisager un service etoffé pour 2025 de location de gobelets et de contenants réemployables pour tous les organisateurs d'événements vendéens.

DES CONFÉRENCES « PRESQUE ZÉRO DÉCHET » EN VENDÉE

Dans le cadre de son plan de prévention, Trivalis, a lancé une série de conférences sur le thème du presque zéro déchet. Gratuites et ouvertes à tous sur inscription, trois conférences ont été organisées, en 2024, dans des médiathèques :

–Jeudi 26 septembre 2024, aux Sables d'Olonne
– Jeudi 03 octobre 2024, à Fontenay-le-Comte
– Jeudi 12 décembre 2024, à Saint-Hilaire-de-Riez

Autour d'échanges ludiques et interactifs, plus de 100 participants ont découvert des moyens efficaces pour minimiser leur production de déchets. Une sélection de livres, en lien avec le presque 0 déchet, était également proposée. En fin de conférence, un temps convivial entre participants a permis d'échanger et de partager ses recettes et astuces.



LE TRI EN DÉCHÈTERIE C'EST SIMPLE COMME BONJOUR

En juin 2024, de nouvelles filières de tri se sont mises en place dans les déchèteries vendéennes modifiant ainsi les consignes. Devant la multiplication des bennes et afin de faciliter le geste de tri, le rôle de l'agent de valorisation devient essentiel pour orienter les usagers. Le syndicat a lancé une campagne de communication intitulée « le tri en déchèterie c'est simple comme bonjour » pour valoriser le rôle de l'agent, qui garantit les bons gestes de tri, mais aussi rappeler les règles élémentaires de courtoisie et limiter ainsi les incivilités dont l'agent est encore trop souvent victime. Cette campagne a été diffusée en radios, en affichage dynamique et sur les réseaux sociaux. En complément, Trivalis a équipé tous les agents de valorisation d'un gilet haute visibilité marqué du même slogan.



MA CANTINE ZÉRO GASPI À BOIS-DE-CÉNÉ

En partenariat avec Challans Gois Communauté, le restaurant scolaire de la commune de Bois-de-Céné a été accompagné de janvier à juin 2024 pour voir réduire son gaspillage alimentaire. Cette expérimentation d'une durée de 6 mois a été rythmée par 3 semaines de pesées des restes alimentaires produits par les 167 convives des deux écoles de la commune. En moyenne, ce sont 10 kilos d'aliments jetés par jour, soit 16 % de gaspillage. D'autres diagnostics ont été réalisés comme l'analyse du temps de la pause méridienne mais aussi l'environnement du repas (salle, luminosité et bruit). Enfin, des actions pédagogiques ont été proposées aux enfants et en particulier ceux de la classe pilote : participation aux pesées, animations en classe, découverte de l'exposition Défi Zéro Gaspi et une sortie pédagogique. L'ensemble des diagnostics et les préconisations proposées pourront permettre au restaurant de réduire leur production de déchets, notamment par quelques actions correctives.



ROUGE PARTY® : PROMOTION DES PROTECTIONS HYGIÉNIQUES LAVABLES

Afin de réduire la production de déchets de textiles sanitaires dans le sac noir, le syndicat a créé Rouge Party®, un programme d'actions pour promouvoir l'utilisation des protections hygiéniques lavables. Ce dispositif, soutenu par le Région Pays de la Loire, l'ADEME et la DREAL (appel à projets économie circulaire 2023), est composé d'une mallette pédagogique et de différents temps de sensibilisation imaginés pour démystifier ce sujet souvent tabou que sont les règles et informer le plus tôt possible les jeunes. La mallette a été produite en série et proposée gratuitement aux collèges et lycées, mais aussi aux collectivités adhérentes, afin que chacun puisse réaliser de manière autonome l'animation et ainsi sensibiliser largement les élèves vendéens. En parallèle, Trivalis a fait produire par deux fabricants français des culottes menstruelles, des serviettes lavables et des pochettes, marquées aux couleurs de Rouge Party®. Ces protections sont distribuées lors de différentes opérations de sensibilisation, auprès d'étudiants, notamment.

LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

Le syndicat met en place des mesures afin de prévenir et d'atténuer les effets préjudiciables à la santé et à l'environnement lors des opérations de gestion des déchets.

CENTRE DE TRI

- Traçabilité de l'ensemble des lots de matières recyclables valorisées dans les usines de recyclage.
- Analyses semestrielles des eaux de lagune.
- Analyse des risques "Foudre" suite à l'extension du batiment.
- Usines équipées de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Usine sous bâtiment fermé et équipée de système de captation des poussières.
- Contrat de dératisation par l'exploitant.

UVÉOR

- Usines sous bâtiment fermés et équipées de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV, ...
- Usines équipées de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Analyses de chaque lot de compost pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NF U44-051 et le label TERROM (fréquences d'analyse supérieures aux fréquences définies par la norme).
- Analyses séparées des lots de compost d'ordures ménagères et des lots de compost de déchets verts (garantie d'absence de dilution).
- Installation de portiques de brumisation de neutralisant d'odeurs autour des portes les plus sensibles (maturation) pour réduire les gênes éventuelles pour les riverains.
- Renforcement de la traçabilité des composts épandus dans les parcelles agricoles par un suivi des évacuations par la Chambre d'Agriculture de la Vendée (tiers expert).
- Mise en place d'un plan "odeurs" pour proscrire les nuisances sur Trivalonne : installation de portes de séparation de la fosse et de la zone de réception, renforcement du suivi de l'arrosage du biofiltre, transport compost en camions bâchés, etc.

INSTALLATIONS DE STOCKAGE

- Analyses hebdomadaires des lixiviats bruts et traités, par un laboratoire interne.
- Analyses trimestrielles des lixiviats traités, par un laboratoire extérieur agréé.
- Analyses semestrielles des bassins d'eaux pluviales, par un laboratoire extérieur agréé.
- Captage à l'avancement des biogaz dans les casiers en exploitation pour réduire les émissions de biogaz dans l'atmosphère et limiter les GES.
- Réduction de la concentration de certains paramètres physico-chimiques en sortie de station par rapport à la réglementation nationale.
- Réhabilitation des alvéoles par une membrane PEHD étanche pour proscrire l'impluvium dans les déchets (réduction de la production de lixiviats) et renforcer la captation des biogaz émis par les casiers réhabilités.
- Exploitation par demi-casier pour limiter la production de lixiviats et les émissions d'odeurs.
- Installation de détecteurs de flamme reliés à une astreinte autour des zones exploitées pour réduire les risques d'incendie (aucun incendie majeur depuis 2012).
- Exploitation de 3 équipements de cogénération pour la production d'électricité et de chaleur issue de la valorisation du biogaz.

UNITÉ DE PRODUCTION DE CSR

- Récupération de la chaleur issue de la combustion du biogaz de l'ISDND attenant.
- Usine sous bâtiment fermé et équipée de système de traitement de l'air (lavage acide et traitement biomasse) pour réduire les émissions d'odeurs et de composés type COV, ...
- Usine équipée de systèmes de détection incendie reliés à une astreinte.
- Analyses de chaque lot de CSR pour l'ensemble des paramètres définis par la norme NF-EN-15359.



LA BIODIVERSITÉ

Plusieurs actions afin de préserver la biodiversité des sites de traitement sont menées chaque année.

ISDND à Tallud-Sainte-Gemme
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité
> Création d'une mare et d'un refuge faune
> Eco-pâturage avec des baudets du Poitou
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site







Centre de transfert à Saint-Prouant
> Eco-pâturage avec des moutons d'Ouessant

Centre de transfert à Givrand
> Eco-pâturage avec des moutons

Pôle environnemental Trivalandes (UVÉOR, UP CSR et ISDND) à Saint-Christophe-du-Ligneron
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site





ISDND à Sainte-Flaive-des-Loups
> Suivi naturaliste : étude faune, flore et zone humide
> Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
> Eco-pâturage avec différentes espèces de moutons et une vache Highland
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité
> Définition de mesures compensatoires sur les zones humides et les habitats
> Demandes de dérogation sur espèces protégées identifiées sur le site



ISDND aux Pineaux
> Contrat signé avec des écologues : réflexion sur la gestion des refuges et des zones humides
> Création et application d'un plan de gestion différenciée afin de favoriser la biodiversité

ISDND à Talmont-Saint-Hilaire, Givrand et l'Ile d'Yeu (post exploitation)
> Diagnostic pour favoriser la biodiversité



VENDÉE TRI à La Ferrière
> Eco-pâturage avec des moutons Landes de Bretagne
> Espace biodiversité de 50 m²

LES EMBALLAGES, PAPIERS, VERRE ET BIODÉCHETS

Tonnages collectés
91 429 tonnes

Poids par habitant
111 kg/hab.

Evolution kg/hab 2023-2024
+ 2 %

Taux de valorisation
86 %

EMBALLAGES

Implanté à La Ferrière, au cœur de la Vendée, le centre de tri départemental, baptisé VENDÉE TRI, a été construit en 2016 par Trivalis. L'équipement réceptionne la totalité des emballages recyclables triés par les Vendéens, mais aussi ceux des 4 collectivités* du Sud Loire. Le centre de tri vendéen est un équipement unique en France puisqu'il trie uniquement les emballages. Les journaux-magazines sont collectés séparemment en Point d'Apport Volontaire. Dans le centre de tri, des trieurs optiques puis des valoristes séparent les matériaux selon leur nature (plastique, acier, aluminium, carton) et extraient les indésirables (vaisselle, objets non recyclables, ...). Les emballages sont ensuite compactés avant d'être envoyés vers les filières de recyclage dont les usines sont réparties sur le territoire français et européen.

PRODUCTION D'EMBALLAGES DEPUIS 2019

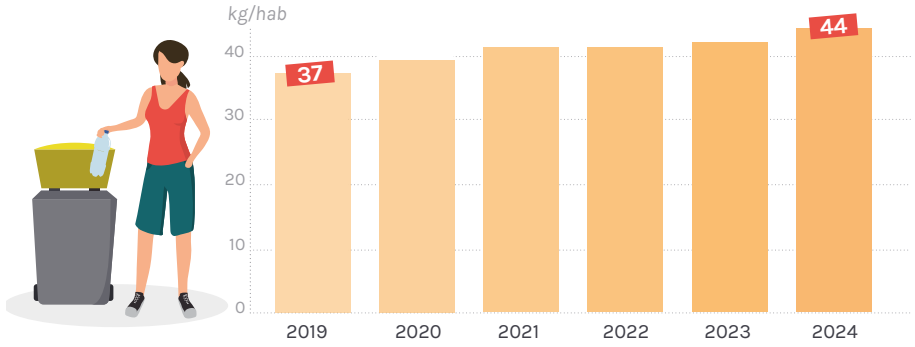

Traitement hors Vendée

5 374 tonnes d'emballages ont été exportés pour être triés (Trivalo 49, Arc-en-ciel 44)



Centre de tri
VENDÉE TRI

	Tonnes	Types de valorisation	Lieux de destination
Refus de tri	7 986	Valorisation énergétique	Covalor (85) Séché Environnement (44 - 53)
	3 980	Enfouissement	ISDND Les Pineaux - Tallud-Sainte-Gemme
Cartonettes	9 101	Valorisation matière	Huhtamaki (17) Smurfit Kappa (33 - 87)
PET clair	2 729	Valorisation matière	France - Italie - Espagne
PEHD/PP/PS	2 095	Valorisation matière	Ateco (44) - Ecoplastics (60) Belgique - Pays-Bas Allemagne - Espagne
Acier	2 150	Valorisation matière	Celsa France (40) Hierros Servando Fernadez (Espagne)
Films plastiques	1 170	Valorisation matière	Machaon (51) - IRP Industria Recicladora (Portugal) Inno Plastics (Suisse) Genepol (Espagne)
Papiers (gros de mag)	1 156	Valorisation matière	SAICA (Espagne)
Briques alimentaires	865	Valorisation matière	Essity (27) Lucarts SAS (88) SAICA (Espagne)
PET foncé	489	Valorisation matière	Nord Pal Plast (59) Suez RV Plastiques Atl. (64) Dentis (Italie)
Petit aluminium	368	Valorisation matière	Alunova Recycling (Allemagne) PreZero Pyral (Allemagne)
Aluminium	283	Valorisation matière	Acin Costa Brava (Espagne) Affimet (60) - Suez (50) Recuperationes Perez (Espagne)

* Pornic Agglomération Pays de Retz, communauté de communes (CC) Sud Estuaire, CC de Grand Lieu, CC Sud Retz Atlantique

PAPIERS

Collectés via des colonnes d'apport volontaire, les papiers triés par les habitants transitent via les centres de transfert avant d'être envoyés vers des usines de recyclage. L'une est basée en Vendée à l'Ile d'Elle. Mélangés à l'eau, débarrassés de leurs impuretés et désencrés, les papiers sont transformés en pâte à papier pour connaître une nouvelle vie de papier recyclé.

PRODUCTION DE PAPIERS DEPUIS 2019

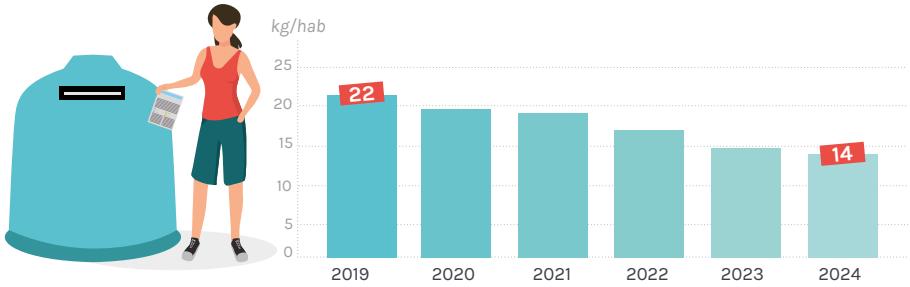

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
11 684	14,3	Valorisation matière	Huhtamaki (17) Belgique - Pays-Bas

VERRE

Tout comme les papiers, le verre doit être déposé dans les colonnes prévues à cet effet. Après avoir transité via des centres de transfert, le verre est envoyé vers une première usine pour être trié. Le calcin obtenu est ensuite acheminé vers une usine spécialisée dans le recyclage du verre pour être fondu et fabriquer de nouveaux emballages en verre.

PRODUCTION DE VERRE DEPUIS 2019

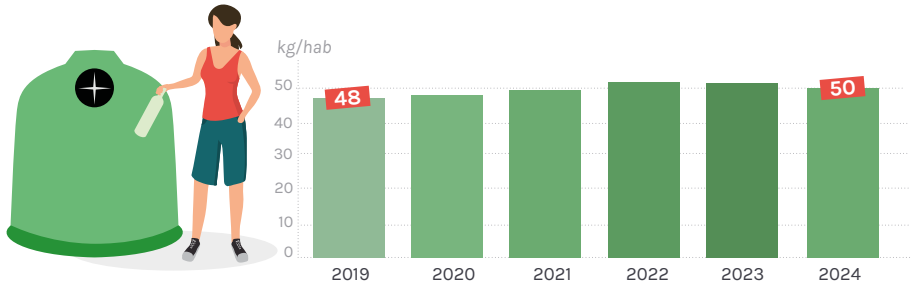

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
41 103	50,4	Valorisation matière	Verallia (16)

BIODÉCHETS

Plusieurs collectivités locales ont mis en place la collecte des biodéchets en porte-en-porte pour les professionnels. Une fois collectés, ces déchets transitent via la plateforme de compostage de Givrand. Ces biodéchets sont compostés avec des déchets verts broyés et sont ensuite acheminés vers des exploitations agricoles.

Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieu de destination
2 114	2,6	Valorisation organique	Exploitations agricoles



LES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIES

Tonnages collectés
293 761 tonnes

Poids par habitant
357 kg/hab.

Evolution kg/hab 2023-2024
+ 5,3 %

Taux de valorisation
90 %

60 % DES DÉCHETS VENDÉENS TRANSITENT PAR LES DÉCHÈTERIES

En Vendée, plus de la moitié des déchets vendéens transitent par les déchèteries, donnant ainsi toute leur importance à ce type d'équipement. La gestion des déchets de déchèterie est assurée par deux acteurs distincts : les collectivités locales, adhérentes de Trivalis, sont propriétaires de l'équipement et assurent la collecte en haut de quai, Trivalis prend en charge le traitement des déchets, une fois qu'ils sont déposés dans les bennes. Le département compte un réseau de 65 déchèteries. Chaque catégorie de déchets à sa propre filière de valorisation ou d'élimination.

PRODUCTION DE DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE DEPUIS 2019

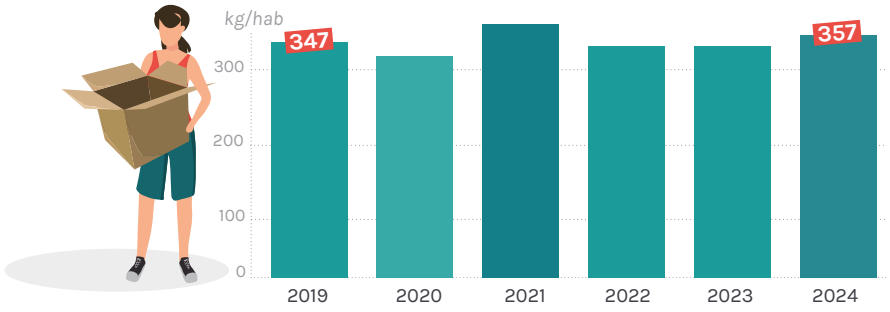

	Tonnes	Kg/hab.	Type de valorisation	Lieux de destination
DÉCHETS NON DANGEREUX				
Déchets végétaux	99 534	121	Valorisation organique	Filières agricoles
Gravats	79 635	96,8	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Déchets ultimes	27 451	33,4	Enfouissement	Installations de stockage de Trivalis
Bois	26 911	32,7	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Déchets Maison et Jardin	17 646	21,4	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOMAISON
Carton	11 390	13,8	Valorisation matière	Pris en charge par CITEO
Ferraille et métaux précieux	10 424	12,7	Valorisation matière	Bati Recyclage (85) Brangeon Recyclage (85)
Déchets electriques et électroniques	8 311	10,1	Valorisation matière	Pris en charge par ECOSYSTEM
Plastiques rigides	4 860	5,9	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Plaques de plâtre	2 882	3,5	Valorisation matière	Pris en charge par OCA BATIMENT
Souches	978	1,2	Valorisation organique	Filières agricoles
Amiante	411	0,5	Enfouissement	Pris en charge par OCA BATIMENT
Plastiques souples	364	0,4	Valorisation matière	Bati Recyclage (85) Brangeon Recyclage (85)
Polystyrène	205	0,2	Valorisation matière	Pris en charge par CITEO
Pneumatiques	77	0,1	Valorisation matière	Pris en charge par ALIAPUR
Extincteurs	20	0,0	Valorisation matière	Pris en charge par ECOSYSTEM
Articles de Sport et Loisirs	8	0,0	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOLOGIC
Articles de Bricolage et Jardin - Thermique	1,8	0,0	Valorisation matière et énergétique	Pris en charge par ECOLOGIC
DÉCHETS DANGEREUX				
Déchets dangereux Hors REP	1 047	1,3	Valorisation énergétique	Ortec (85)
Déchets dangereux REP	1 027	1,2	Valorisation énergétique	Pris en charge par ECODDS
Huiles minérales	324	0,4	Valorisation matière	Pris en charge par CYCLEVIA
Batteries	187	0,2	Valorisation matière	Ortec (85)
Huiles alimentaires	67	0,1	Valorisation matière	Dielix (78)

LES FILIÈRES À RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR (REP)

La Responsabilité Élargie du Producteur (REP) mobilise fabricants, distributeurs et importateurs dans une démarche d'économie circulaire. En intégrant l'écoconception, la réparation, le réemploi et la gestion de fin de vie, ils contribuent à prolonger la durée de vie des produits et à réduire les déchets pour un avenir plus durable. Les filières REP concernent à la fois des produits à destination des ménages et des produits à usage professionnel. On compte aujourd'hui 19 filières agréées REP, avec en complément plusieurs sous-catégories.

LES REP présentes en déchèterie	
Article de bricolage et de jardin	ECOMAISON
Jouets	
Déchets Maison et Jardin	
Article de bricolage et de jardin Thermique	EcCOLOGIC
Article de sport et de loisirs	
Produits chimiques	ECO DDS
Article de bricolage – Outillage du peintre	
Produit et Matériaux de Construction du Bâtiment (PMCB)	OCA BATIMENT
Equipements électriques et électroniques	ECOSYSTEM
Lampes	
Extincteurs	
Huiles lubrifiantes	CYCLEVIA
Piles et accumulateurs	COREPILE
Textiles, linges et chaussures	RE_FASHION
Cartons	CITEO

Les autres REP	
Bateaux de plaisance et de sport	APER
Produits pyrotechniques	PYREO
Petits Appareils Extincteurs	ECOPAE
Dispositifs médicaux perforants	DASTRI
Emballages ménagers et papiers graphiques	CITEO / LEKO
Emballages professionnels	CITEO PRO
Médicaments non utilisés	CYCLAMED
Pneumatiques	ALIAPUR / FRP / TYVAL
Produit du tabac	ALCOME
Véhicules	Recycler mon véhicule

RÉPARTITION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE

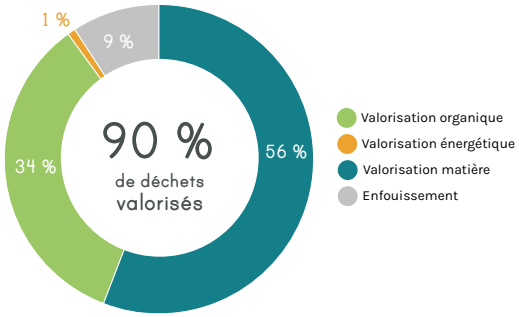

LES BONS GESTES POUR JETER MOINS

- DONNER ses objets et vêtements en bon état dans l'une des 15 recycleries vendéennes ou sur une zone de réemploi en déchèterie, pour leur donner une seconde vie.
- PRIVILÉGIER l'achat de produit indiquant un bon indice de réparabilité (note sur 10).
- Faire RÉPARER ses appareils électro-ménager plutôt que de les remplacer (bonus réparation proposé par l'Etat).
- RAPPORTER en magasin son vieux téléviseur lors de l'achat d'un neuf.
- UTILISER les tontes de pelouse en paillage au pied des arbres et arbustes, ou tondre sa pelouse en mode mulching. Broyer les petits branchages pour pailler les parterres.



LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Tonnages collectés
102 318 tonnes

Poids par habitant
124 kg/hab.

Evolution kg/hab 2023-2024
- 4,2 %

Taux de valorisation
26 %

LES UVÉOR

Dans les Uvéor (Unité de valorisation énergétique et organique), les déchets fermentescibles sont extraits des ordures ménagères résiduelles. Les deux objectifs de ce traitement : valoriser en compost les déchets fermentescibles sur des terres agricoles et extraire les matières exploitables en Combustible Solide de Récupération (CSR). Le compost produit répond à la norme NFU 44-051.



22 420 tonnes
de compost produit

	Tonnages	Types de valorisation	Lieux de destination
OMR	22 420	Valorisation organique	Exploitations agricoles
	1 409	Valorisation matière	Decons (33) Recuperaciones Perez SL (Espagne)
	7 770	Valorisation énergétique	Alcéa (44) - Synerval (72) Arc-en-Ciel (44) - Lasse (49) EEW Energy (Allemagne)
	58 440	Enfouissement	Installations de stockage de Trivalis Installation de Grand'Landes (85) Installation de l'Eco-Centre (44) Installation d'Amailloux (79)

LES INSTALLATIONS DE STOCKAGE

Une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) est une installation de traitement permettant de stocker définitivement les ordures ménagères résiduelles non valorisables, c'est-à-dire non recyclables. Un ensemble de mesures visant à assurer l'étanchéité du stockage sont mises en place, constituée d'une barrière passive (géologique) et d'une barrière active (géomembrane).



Déchets enfouis
OMR, refus d'Uvéor, tout-venant et boues de stations d'épuration

Traitement hors Vendée

3 644 tonnes d'ordures ménagères ont été traitées dans des exutoires n'appartenant pas à Trivalis : installations de stockage (53-79), TMB (44) et unité de valorisation énergétique (44 -72)

PRODUCTION D'ORDURES MÉNAGÈRES DEPUIS 2019

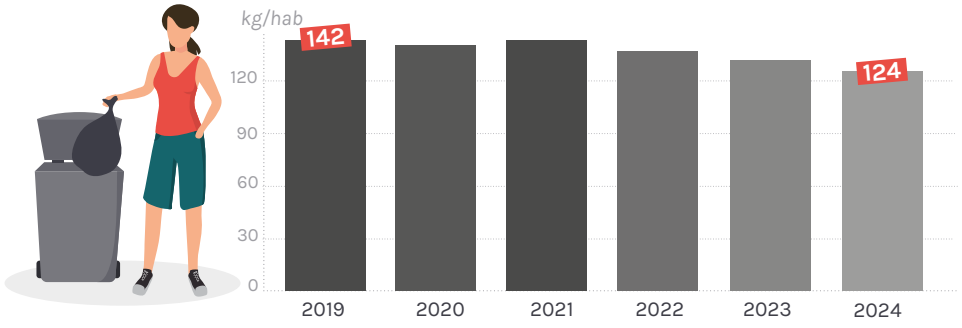

LE BILAN GÉNÉRAL DES DÉCHETS

592 kg /an / habitant
+ 10 kg par rapport à 2023

77 % de déchets valorisés
+ 2,6 % par rapport à 2023

DÉCHETS COLLECTÉS EN 2024 EN VENDÉE

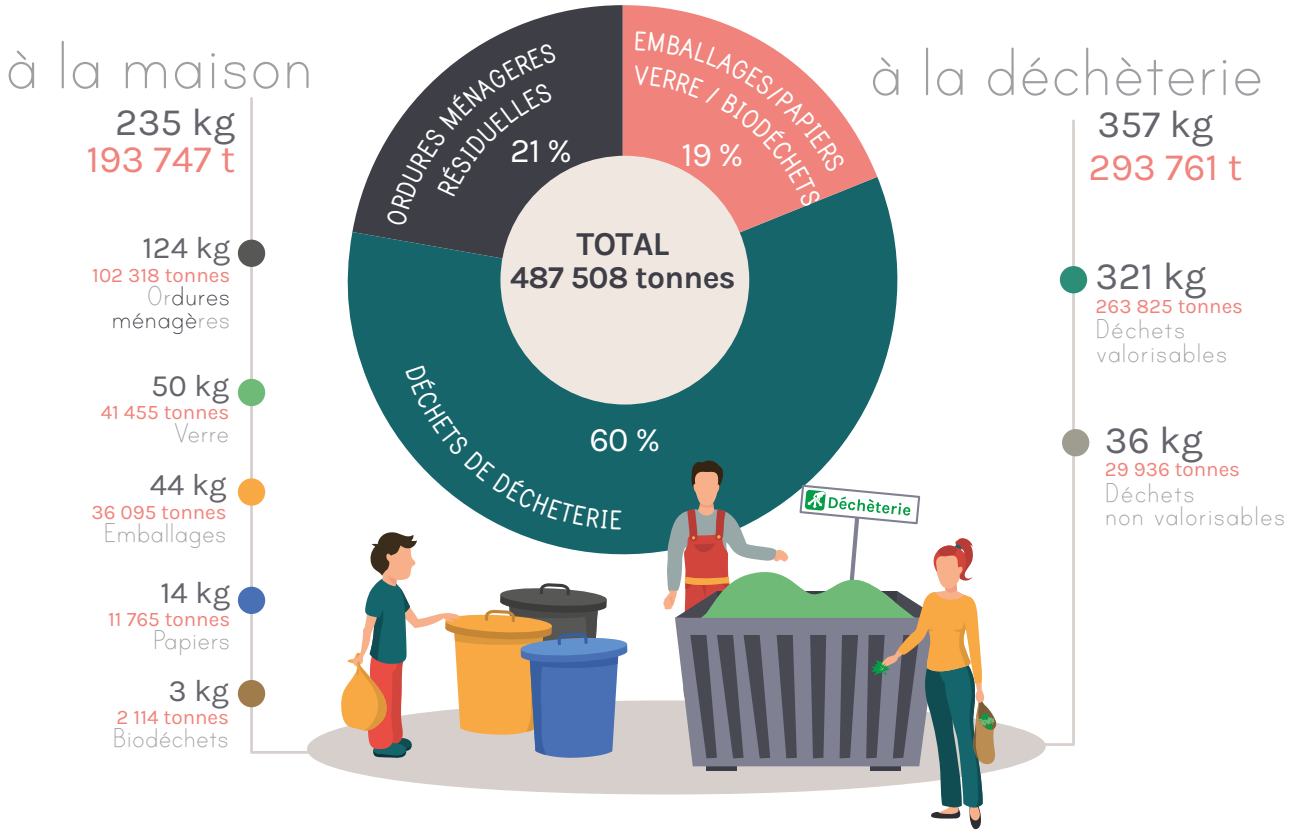

RÉPARTITION DU TRAITEMENT DES DÉCHETS

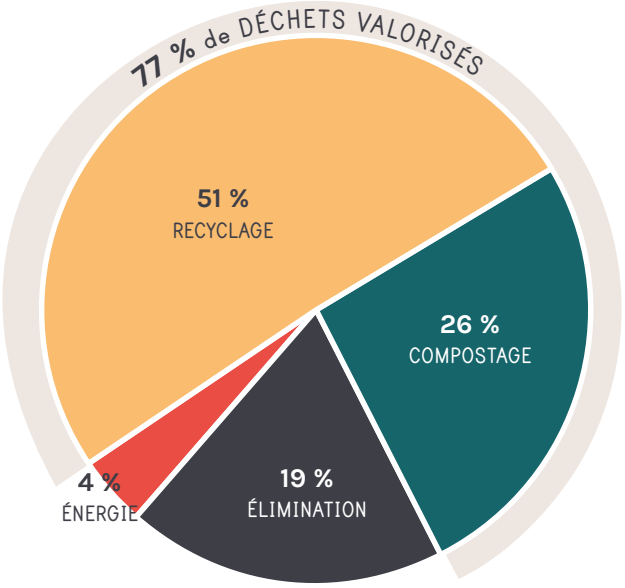

LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

65,3 millions
de budget
de fonctionnement

Le Compte Financier Unique 2024 propose un résultat de fonctionnement en reprise après un exercice 2023 en repli. Pour mémoire, les résultats 2023 avaient été altérés, notamment, par l'effort réalisé sur l'exercice afin de limiter l'impact de l'inflation sur les contributions des collectivités adhérentes et d'un tassement des niveaux de prix de reventes.

Les prévisions 2024 tablaient sur les éléments structurants suivants :
- Stabilisation de l'inflation, mais hausse de la TGAP = + 7 €/T (2024 : 58 €/T)
- Tendance à la baisse des prix de reventes
- Nouveau barème CITEO et effets progressifs de la REP PMCB (surtout à compter du 2ème semestre 2024)
- Remise à niveau des amortissements et réduction des reprises de subvention

Ces différents éléments ont été globalement vérifiés. On observera toutefois que le tassement des reventes a été moins net qu'attendu. L'année 2024 a constaté un niveau de tonnages d'OM et de tout-venant inférieur aux prévisions initiales. En revanche, les emballages ont cru plus fortement qu'attendu. On notera également que les déchets verts ont également connu un exercice de forte production. En investissement, les résultats sont déficitaires sous l'effet de la réalisation de l'unité de production de CSR. Ce résultat était attendu dans la mesure ou l'excédent antérieur était en partie lié au décalage de réalisation de ces travaux.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2024

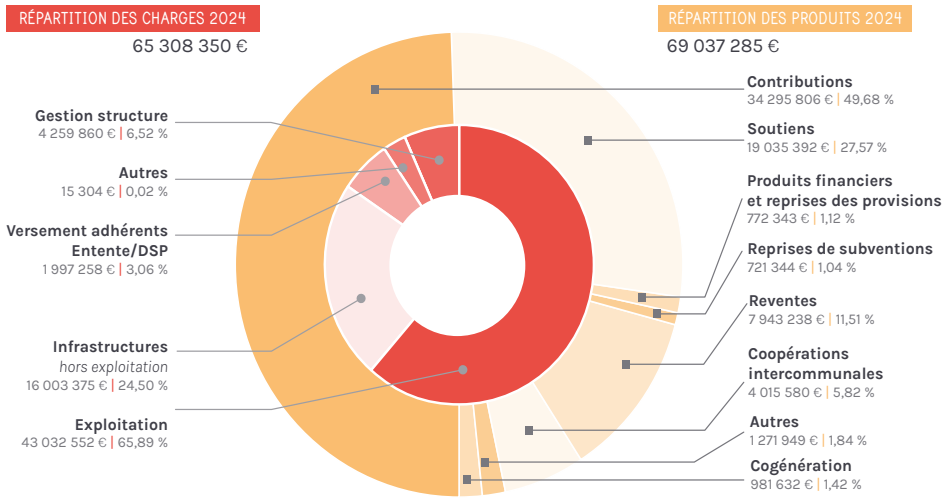

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2024

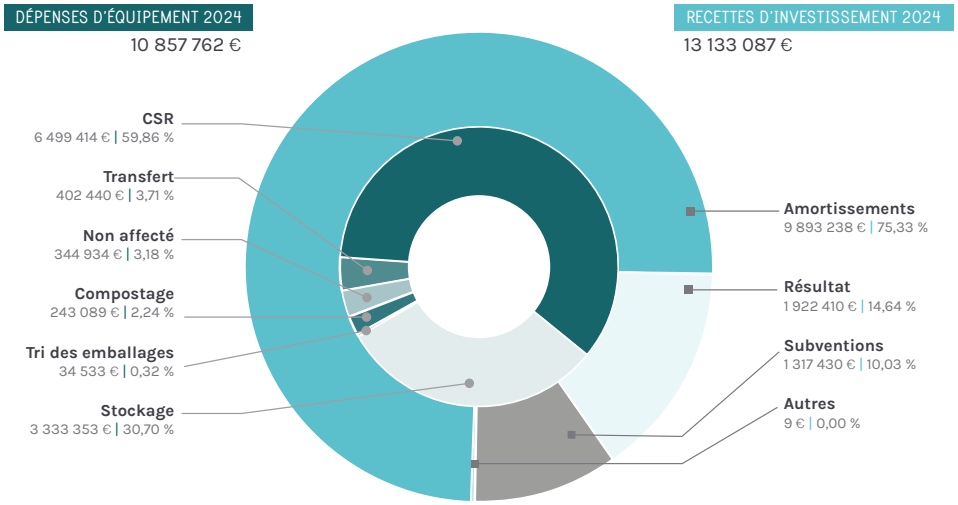

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

		Budget voté	Compte financier unique
Fonctionnement	*Recettes*	69 915 895 €	69 037 285 €
	Dépenses		65 308 350 €
Investissement	*Recettes*	47 060 136 €	33 708 819 €
	Dépenses		38 441 071 €
BUDGET GLOBAL	*Recettes*	116 976 031 €	102 746 104 €
	Dépenses		103 749 421 €

RÉSULTATS 2024

Résultat de fonctionnement	Exécution	3 728 935 €
	Report n-1	750 000 €
	Clôture	**4 478 935 €**
Résultat d'investissement	Exécution	4 732 252 €
	Report n-1	13 194 715 €
	Clôture	**8 462 462 €**
RÉSULTAT GLOBAL		**12 941 398 €**



CONTRIBUTIONS 2024 FACTURÉES PAR MATÉRIAUX

Données chiffrées HT	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
EMBALLAGES, VERRE, PAPIERS ET BIODÉCHETS			
Biodéchets	203 748 €	96,40 €	0,20 €
Emballages (dont refus de tri)	- 5 885 090 €	- 163 €	- 7,20 €
Papiers	- 1 331 910 €	- 113,20 €	- 1,60 €
Verre	- 737 799 €	- 17,80 €	- 0,90 €
DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE			
Tout-venant	7 449 549 €	274,90 €	9,10 €
Déchets verts	4 301 158 €	43,20 €	5,20 €
Gravat	2 206 158 €	27,70 €	2,70 €
Bois	966 971 €	35,90 €	1,20 €
Ferraille	- 45 354 €	- 4,40 €	- 0,10 €
Plastiques souples	80 974 €	222,30 €	0,10 €
Plastiques rigides	466 102 €	95,90 €	0,60 €
Amiante	48 160 €	117,20 €	0,10 €
Plaques de plâtre	46 558 €	16,20 €	0,10 €
Polystyrène	52 529 €	255,70 €	0,10 €
Souches	93 243 €	95,30 €	0,10 €
Déchets dangereux	1 399 060 €	523,50 €	1,70 €
Carton	1 011 214 €	88 80 €	1,20 €
Déchets électriques et électroniques	- 728 175 €	- 87,60 €	- 0,90 €
Déchets d'ameublement	- 318 015 €	- 18 €	- 0,40 €
Forfait et non conformités	181 839 €	0,60 €	0,20 €
ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES			
Ordures ménagères résiduelles	25 775 328 €	126 €	31,30 €
Total général 2024	**35 236 250 €**	**59,80 €**	**42,80 €**

ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS

	Total	Coût/tonne	Coût/habitant
2024	**35 236 250 €**	**72,34 €**	**42,83 €**
2023	34 221 979 €	72,10 €	41,90 €
2022	32 883 428 €	69,24 €	40,69 €
2021	33 686 902 €	66,73 €	42,04 €

Données chiffrées TTC

La réalisation 2024 en matière de contribution atteint 35,24 M€ soit 42,83 €/hab DGF soit une progression de 2,17 %. Il est précisé qu'un soutien exceptionnel pour lutter contre l'inflation de 1,25 M€, mis en œuvre en 2023, avait réduit le montant des partcipations des EPCI. Sans cela, les réalisations 2024 seraient en légère diminution (-0,30 M€). La mise en oeuvre progressive de la REP PMCB et le nouveau barème CITEO ont permis ainsi de contenir la hausse des charges et de la TGAP.

LES COMPTES FINANCIERS : LES CHIFFRES-CLÉS

EMPRUNTS ET DETTE

	2020	2021	2022	2023	**2024**
CRD au 31/12/N*	45 527 326 €	42 124 276 €	46 278 147 €	45 523 234 €	**39 612 523 €**
Taux moyen dette échéances + ICNE	2,96%	2,82%	2,57%	2,11 %	**2,08 %**
Capacité de désen-dettement	4,45	3,00	2,95	5,19	**3,07**
Dette par habitant	57,23 €	52,57 €	57,27 €	55,76 €	**48,15 €**

** CRD retraité du fonds de soutien €/CHF*



COÛT DE TRAITEMENT (DONNÉES SINOË)

Données chiffrées € HT	Ordures ménagères	Biodéchets	Tri	Déchets de déchèteries	Gestion de proximité	**Total 2024**
Charges de structure et communication	1 432 931 €	10 281 €	11 156 217 €	612 306 €	12 851 €	13 224 586 €
TOTAL Charges techniques	**26 130 306 €**	**243 082 €**	**13 601 482 €**	**19 226 308 €**	**312 861 €**	**59 514 039 €**
Prévention	*189 026 €*	*0 €*	*200 041 €*	*93 460 €*	*312 861 €*	*795 388 €*
Transfert-Transport	*3 405 612 €*	*95 353 €*	*2 833 753 €*	*7 490 040 €*	*0 €*	*13 824 757 €*
Traitement des déchets non dangereux	*22 535 667 €*	*147 729 €*	*8 223 299 €*	*11 642 808 €*	*0 €*	*42 549 504 €*
Déchets dangereux	*0 €*	*0 €*	*2 344 389 €*	*0 €*	*0 €*	*2 344 389 €*
TOTAL des charges HT	**27 563 237 €**	**253 363 €**	**14 757 699 €**	**19 838 615 €**	**325 712 €**	**62 738 625 €**
Ventes de produits et d'énergie	1 254 977 €	0 €	4 621 262 €	3 033 268 €	0 €	8 909 507 €
Aides et soutiens	141 962 €	0 €	14 086 329 €	4 867 749 €	0 €	19 096 039 €
Autres produits	3 638 919 €	545 €	2 007 170 €	267 422 €	60 000 €	5 974 055 €
TOTAL DES PRODUITS hors contributions	**5 035 858 €**	**545 €**	**20 714 761 €**	**8 168 439 €**	**60 000 €**	**33 979 602 €**

SOUTIENS DES ÉCO-ORGANISMES

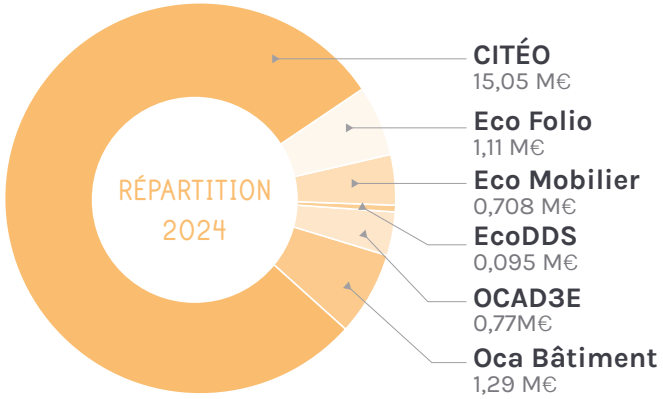

COÛT DE TRAITEMENT

> Le **coût complet** correspond à l'ensemble des charges.
> Le **coût technique** correspond à l'ensemble des charges moins la revente des matériaux.
> Le **coût aidé** correspond au coût technique moins les soutiens perçus.

ÉVOLUTION DU COÛT EN EUROS PAR HABITANT

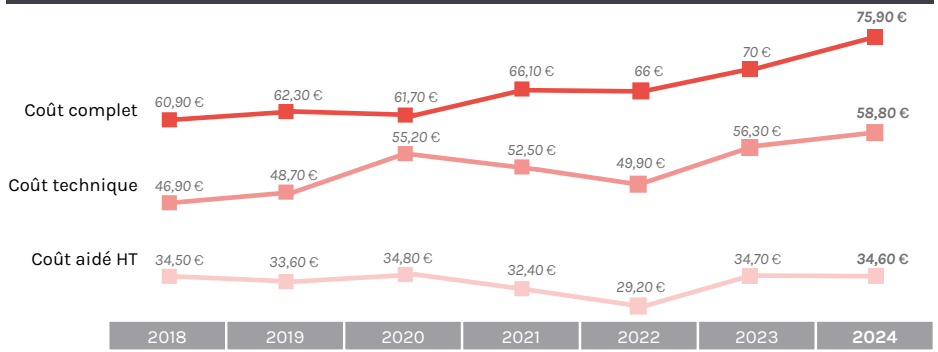

	Ordures ménagères	Biodéchets	Tri	Déchets de déchèteries	Gestion de proximité	TOTAL
Données en €						
Coût complet HT	27 563 237 €	253 363 €	14 757 700 €	19 838 615 €	325 712 €	**62 738 626 €**
Coût technique HT	23 073 183 €	253 116 €	8 325 754 €	16 688 911 €	325 712 €	**48 666 675 €**
Coût aidé HT	22 527 379 €	252 818 €	- 5 957 061 €	11 670 176 €	325 712 €	**28 759 024 €**
Données en € / tonne						
Coût complet HT	269 40 €	119,80 €	171,70 €	67,60 €	0,70 €	**129,65 €**
Coût technique HT	225,50 €	119,70 €	96,90 €	56,90 €	0,70 €	**100,57 €**
Coût aidé HT	220,20 €	119,60 €	- 69,30 €	39,80 €	0,70 €	**59,43 €**
Données en € / habitant DGF *(822 711)*						
Coût complet HT	33,50 €	0,30 €	17,90 €	24,10 €	0,40 €	**75,86 €**
Coût technique HT	28 €	0,30 €	10,10 €	20,30 €	0,40 €	**58,76 €**
Coût aidé HT	27,40 €	0,30 €	- 7,20 €	14,20 €	0,30 €	**34,63 €**

LES PRINCIPAUX MARCHÉS DE PRESTATIONS 2024

2017-M042 MGP Trivalandes	**5 401 850,62 €**
ONYX GÉVAL VENDÉE COMPOST	5 181 463,21 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	220 387,41 €
2013-M213 CREM Vendée Tri TC2	**1 263 835,39 €**
COVED ENVIRONNEMENT	4 277 012,75 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	48 373,60 €
TRAIT D'UNION	909 062,43 €
2017-M061 MGP Trivalonne	**2 770 677,58 €**
URBASER ENVIRONNEMENT	2 770 677,58 €
2023-M002 Lot 1 Transport déchets menagers	**2 503 456,50 €**
ARRIVE ENVIRONNEMENT	7 325,47 €
BRANGEON TRANSPORT	38 698,04 €
CUBE TRANSPORT	5 146,46 €
DUFEU JACKY	2 422 221,84 €
MAUFFREY PAYS DE LA LOIRE	65 945,38 €
RAVE PAYS DE LA LOIRE	62 570,22 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	226 474,34 €
TRANSPORT PEROCHEAU SAS	74 438,70 €
TRANSPORT SF	53 593,73 €
2020-M090 Lot 1 Gravats	**2 027 754,09 €**
BATI RECYCLAGE	2 050 750,25 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	22 996,16 €
2023-M463 Export emballages	**1 669 508,61 €**
ARC EN CIEL 2034	421 119,31 €
PAPREC GRAND OUEST	1 248 389,30 €
2020-M001 Lot 1 Carton Bois Ferraille NORD OUEST	**1 477 853,30 €**
BATI RECYCLAGE	1 076 451,48 €
COVED SASU	287 476,57 €

TRIPAPYRUS	113 925,25 €
2022-M248 Refus de tri	**1 360 930,66 €**
ALCEA	360 378,14 €
COVALOR SAS	600 903,88 €
SECHE ECO INDUSTRIES	399 648,64 €
2022-M175 Exploitation des 3 ISDND	**1 343 130,47 €**
BATI RECYCLAGE	1 328 055,47 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	15 075 €
2021-M135 Lot 1 Déchets Ménagers Spéciaux	**1 234 792,49 €**
ORTEC SERVICES ENVIRONNEMENT	1 234 792,49 €
2020-M001 LOT 5 - Carton Bois Ferraille NORD EST	**1 187 079,05 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	448 566,77 €
BRANGEON TRANSPORTS	738 512,28 €
2022-M006 Lot 1 Exploitation Transfert La Guérinière - La Barre-de-Monts - Givrant	**1 081 527,03 €**
PAUL GRANGJOUAN SOC ASSAINISSEMENT	1 081 527,03 €
2023-M548 Lot 1 - Traitement des lixiviats (sauf Ile d'Yeu et Talmont)	**1 081 264,44 €**
OVIVE	938 751,69 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	142 512,48 €
2020-M179 Lot 2 - Transport maritime Ile d'Yeu	**850 810,57 €**
SUEZ RV OUEST	341 569,09 €
SOCIÉTÉ DES ETS PAJAROLA	509 241,48 €
2020-M091 Lot 1 Déchets verts NORD OUEST	**816 564,12 €**
LOCA RECUPER	602 539,91 €
COVALOR SAS	214 024,21 €
2020-M179 LOT 1 - Exploitation Ile d'Yeu	**622 102,96 €**
BUCHOUL RECYCLAGE	35 721,66 €
SUEZ RV OUEST	586 381,30 €

2020-M090 LOT 2 - Plaques de plâtre	**150 174,23 €**
BATI RECYCLAGE	150 174,23 €
2020-M091 LOT 2 - Déchets verts Sud-Ouest	**621 383,68 €**
VALDÉFIS	621 383,68 €
2021-M136 LOT 1 - Déchets verts Centre	**555 939,36 €**
COVED SASU	52 787,25 €
FONTAN TRANSPORTS	149 029,42 €
LOCA RECUPER	354 122,69 €
2022-M008 - Curage et nettoyage des lagunes	**196 867,36 €**
SÉCHÉ ECO SERVICES	266 117,36 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	- 69 250 €
2021-M136 LOT 2 - Déchets verts Sud	**407 292,54 €**
FONTAN TRANSPORTS	127 183,66 €
VALDÉFIS	280 108,88 €
2020-M090 LOT 3 Polystyrène	**232 435,68 €**
TRAIT D'UNION	99 408,82 €
TRIPAPYRUS	45 415,65 €
VENDÉE POLYSTYRÈNE	87 611,81 €
2023_M548 LOT 2 - Traitement des lixiviats-ISD Ile d'Yeu et Talmont	**323 661,34 €**
MOBIPUR	86 450,82 €
OVIVE	226 181,43 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	11 029,09 €
2022-M006 LOT 2 - Exploitation centres de transfert Angles - Foussais - Mouzeuil	**588 539,39 €**
BATI RECYCLAGE	588 539,39 €
2022-M006 LOT 3 - Exploitation centres de transfert St Prouant - La Boissière	**354 072,75 €**
BRANGEON ENVIRONNEMENT	354 072,75 €

2020-M001 LOT 3 - Carton Bois Ferraille SUD OUEST	**799 762,69 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	357 266,53 €
BRANGEON TRANSPORT	347 216,16 €
TRANSPORT PEROCHEAU SAS	95 280 €
2020-M001 LOT 2 - Carton Bois Ferraille CENTRE	**751 389,41 €**
BRANGEON RECYCLAGE ATLANTIQUE	258 924,05 €
BRANGEON TRANSPORT	492 465,36 €
2020-M511 Plastiques déchèterie	**608 837,84 €**
BRANGEON ENVIRONNEMENT	131 050,64 €
BRANGEON TRANSPORT	154 417,62 €
TRIPAPYRUS	323 369,58 €
2021-M136 Lot 3 Déchets verts EST-NORD EST	**429 804,73 €**
LOCA RECUPER	429 804,73 €
2021-M179 Lot 3 Cogénération ISD Tallud	**193 804,11 €**
VALOTECH ENERGIES	193 804,11 €
2021-M363 Lot 2 Analyses d'air	**126 571,60 €**
GINGER BURGEAP	126 571,60 €
2011-C011 Convention SCE Challans	**124 728,55 €**
CHALLANS GOIS COMMUNAUTE	119 526,88 €
SERVICE DE GESTION COMPTABLE	5 201,67 €
GINGER BURGEAP	126 571,60 €
2021-M179 Lot 2 Cogénération ISD Ste Flaive	**122 266,65 €**
VALOTECH ENERGIES	122 266,65 €

LES INDICATEURS DE SUIVI

Les indicateurs présentés ici ont pour but de dresser le bilan des performances de l'exercice de la compétence traitement des déchets, notamment au regard des obligations réglementaires constituées par la loi relative à la Transition énergétique. Ces indicateurs permettent d'évaluer l'action du syndicat et ses performances dans le traitement des déchets.



INDICATEURS GÉNÉRAUX

NOMBRE D'HABITANTS

	2021	2022	2023	2024
Population DGF	801 311	808 115	816 363	**822 711**
Pop. INSEE municipale	679 991	685 442	692 705	**699 459**

COÛT AIDÉ (COLLECTE + TRAITEMENT)

2021	2022	2023	2024
94,43 €	**95,87 €**	100,68 €	non connu

Coût en euro par habitant (DGF)

PRODUCTION DMA (HORS GRAVATS)

Objectif
Loi Agec
> - 15 % en 2030, par rapport à 2010 (soit 423 kg)

2010		2021	2022	2023	2024
497 kg		525 kg	486 kg	482 kg	**496 kg**
	Pourcentage d'évolution par rapport à 2010	+ 5,0 %	- 2,2 %	- 3,0 %	**- 0,2 %**

Quantité en kg par an et par habitant (DGF)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

TAUX DE VALORISATION (MATIÈRE ET ORGANIQUE)

Objectifs

Loi Transition énergétique

> 55 % de déchets valorisés en 2020

> 65 % de déchets valorisés en 2025

2021	2022	2023	2024
69,80 %	70,90 %	75 %	**77 %**

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs

TAUX DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

Objectifs

Loi Agec

> valoriser énergétiquement au moins 70 % des déchets ne pouvant faire l'objet d'une valorisation matière, d'ici 2025

2021	2022	2023	2024
8,31 %	9,25 %	13,41 %	**7,93 %**

INDICE DE RÉDUCTION DE L'ENFOUISSEMENT

Objectifs

Loi Transition énergétique

> réduction de 30 % de l'enfouissement en 2020, par rapport à 2010

> réduction de 50 % de l'enfouissement en 2025, par rapport à 2010

2021	2022	2023	2024
66	59	54	**51**

Base 100 en 2010 (174 699 tonnes)

Trivalis

ENSEMBLE VALORISONS NOS DÉCHETS

Syndicat mixte départemental d'études et de traitement des déchets ménagers et assimilés de la Vendée

31 rue de l'Atlantique CS 30605 | 85015 La Roche-sur-Yon | Tél : 02 51 451 451
www.trivalis.fr

@trivalis85